



ASSOCIATION

sport & culture à l'école

Saison 2018-2019

TENNIS et NATATION

sport & culture à l'école est une association de loi 1901, à but non lucratif, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). L'association, **gérée par des bénévoles, est ouverte à tous les enfants sans distinction d'appartenance à une école particulière.** Les activités sont animées par des **moniteurs diplômés.** Les parents sont tenus d'accompagner et de venir chercher les enfants à l'activité pratiquée.

Les activités

<http://www.sportetculture.com>

Activités	Lieux		
Tennis	Tennis des Cordelières 35 rue des Cordelières 75013 Paris Tel : 01 45 35 54 70	Les horaires sont déterminés en fonction du niveau et de l'âge	DU LUNDI AU VENDREDI
	Inscription Vendredi 7 Septembre à 19h00 Ecole Elémentaire Glacière - 100, rue Glacière - 75013 Paris		
Natation	Piscine de la Butte aux Cailles 5 place Paul Verlaine 75013 Paris Tel : 01 45 89 60 05	De 7 ans révolus à 12 ans	JEUDI DE 18h00 - 19h30
	Inscription Vendredi 7 Septembre à 19h00 Ecole Elémentaire Glacière - 100, rue Glacière - 75013 Paris		

Attention : les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, compte tenu des places disponibles.



- Les horaires (sous réserve de modification) sont déterminés en fonction du niveau et de l'âge.
- Les groupes d'âge indiqués dans le tableau sont indicatifs et peuvent être adaptés en fonction du nombre d'adhérents. Les moniteurs constituent les groupes le jour des inscriptions ou dès la première semaine.
- Les activités durent 1h ou 1h30. Elles ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires.
- **Natation** : Seuls les enfants à partir de 7 révolus à 12 ans seront admis.

Montant annuel des cotisations

Tennis	Enfant 1h	320€ ,	Licence FFT obligatoire incluse
	Enfant 1h30	410€ ,	Licence FFT obligatoire incluse
	Adulte 1h	500€ + 29€	Licence FFT obligatoire
Natation	1h30	220€	

- Les chèques doivent être établis, par activité et par enfant (2 chèques pour 2 enfants ou pour 2 activités).
- Pour toute annulation de pré-inscription, 50€ de frais de dossier seront prélevés par enfant.
- La licence de la **FFT (Fédération Française de Tennis)** est obligatoire pour chaque joueur de tennis.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt temporaire ou d'arrêt définitif de l'activité. Seul les cas particuliers et sur présentation d'un certificat médical pourront être étudiés par le bureau et bénéficier éventuellement d'un remboursement de l'activité, au prorata temporis.
- Les parents s'engagent à assurer eux-mêmes leurs enfants contre tout accident potentiel au cours de la pratique des activités de l'association.
- **Début de la natation: jeudi 13 septembre. Début du tennis: lundi 17 septembre 2018.**

Documents à fournir

- **Une fiche d'inscription** remplie (fiche remise le jour des inscriptions ou disponible sur le site internet de l'association). Elle devra mentionner **le nom et la compagnie d'assurance de l'enfant**. Tous les participants doivent être personnellement assurés.
- **1 certificat médical** pour l'activité pratiquée (l'association se réserve le droit d'exclure tout adhérent qui n'aura pas fourni de certificat médical).
- **1 enveloppe timbrées** au nom et adresse des parents.
- **Chèque**, à l'ordre de « Sport et culture à l'école », avec inscrit au dos du chèque, en majuscules, les nom et prénom de l'enfant.

Contacts

- **Site internet:** <http://www.sportetculture.com>
- **Adresse mail :** sce75013@gmail.com
- **Adresse :** SPORT ET CULTURE A L'ECOLE - 16, rue Wurtz - 75013 PARIS
- **Isabelle Chevrier (Présidente)** - Tel : 01 45 81 23 05 ou 06 20 32 93 77
- **Océane Le Tynevez (TENNIS)** - Tel : 06 98 14 27 67
- **Laurent Grand (NATATION)** - Tel : 06 75 20 70 18

